

Résultats semestriels 2019

- Comptes consolidés établis en valeur liquidative
 - Capitaux propres positifs de 174 K€
 - Maintien de la suspension du cours de bourse
- Assemblée générale des actionnaires le 21 octobre 2019 sur la dissolution anticipée de la Société

PARIS - le 14 octobre 2019 – 18h00 CEST - STENTYS (FR0010949404 – STNT – éligible PEA PME), groupe français spécialisé dans les technologies médicales pour la cardiologie interventionnelle, annonce aujourd'hui ses résultats semestriels consolidés au 30 juin 2019 en valeur liquidative, arrêtés par le Conseil d'administration du 11 octobre 2019 dans la perspective de l'assemblée générale de la Société appelée à se prononcer le 21 octobre 2019 sur la dissolution anticipée et la liquidation amiable de la Société. Le rapport financier semestriel 2019 est disponible sur le site Internet de la Société, www.stentys.com, dans la rubrique Investisseurs/Documentation/Comptes et rapports financiers (<http://www.stentys.com/investisseurs/documentation/>).

A la suite de l'annonce du 22 juillet 2019 présentant le projet de dissolution anticipée de la Société, les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2019 ne sont pas présentés selon le principe de continuité d'exploitation. Ils sont présentés en valeur liquidative : les actifs ont été comptabilisés à leur valeur de réalisation. Les passifs ont été comptabilisés en tenant compte de tous les coûts d'exploitation jusqu'à la date effective de la liquidation. Ce changement de méthode comptable nécessite le recours à des hypothèses, des jugements et à des estimations pouvant avoir un impact significatif sur l'établissement des comptes en valeur liquidative. Aucune comparaison avec les états financiers annuels ou semestriels habituels ne serait donc pertinente.

Dans ces conditions, les capitaux propres à l'issue de la liquidation amiable - si celle-ci est approuvée par l'assemblée générale du 21 octobre 2019 - s'établissent à **174 millions d'euros**, étant rappelé que cette estimation reste soumise à un nombre important d'aléas que la Société ne maîtrise pas au cours de la période de liquidation.

PROCHAINES ETAPES

- **Maintien de la suspension du cours de bourse des titres de la Société**

Dans l'attente de plus de visibilité sur la réalisation des hypothèses retenues pour l'établissement de ses comptes en valeur liquidative, et du projet de dissolution qui sera proposé aux actionnaires à la prochaine assemblée générale, la Société a demandé le maintien de la suspension de son cours de bourse. La reprise de la cotation pourrait intervenir lors de la publication des prochains états financiers, si les conditions le permettent.

- **Assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2019 se prononçant notamment sur la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable**

Dans l'éventualité où le quorum ne serait pas atteint, l'assemblée générale sur 2nde convocation aurait lieu le 14 novembre 2019 et les votes par correspondance reçus pour la 1^{ère} convocation resteraient valables pour la 2nde convocation.

En l'absence de quorum lors de l'assemblée générale sur 2nde convocation ou faute d'un vote positif lors de l'assemblée du 21 octobre 2019 sur la dissolution anticipée, la Société sollicitera selon toute vraisemblance l'ouverture d'une procédure collective en vue de la liquidation judiciaire de la Société.

- **Dissolution anticipée de la Société et mise en liquidation amiable**

Si le projet de dissolution anticipée de la Société était approuvé lors de l'assemblée générale, la liquidation serait mise en œuvre sous l'égide du liquidateur qui sera désigné par l'Assemblée. La durée de la période de la liquidation de la Société dépendra principalement de la capacité du liquidateur et de la Direction à réaliser l'actif de la Société et à désintéresser les créanciers.

La Société attire l'attention du lecteur sur les éléments suivants :

- La valeur de certains éléments de l'actif et du passif a été évaluée par la Société et fait appel à des hypothèses complexes. Si ces hypothèses venaient à évoluer postérieurement à la date d'arrêté des comptes, la situation financière présentée dans les comptes semestriels pourrait être significativement affectée. Les valeurs des stocks et des créances clients, respectivement de 1 886 K€ et 2 567 K€, sont particulièrement sensibles à ces estimations (se référer aux notes 5.5 et 5.6 des annexes aux comptes consolidés).
- En l'absence d'offre à date, aucune plus-value latente résultant d'une éventuelle cession de certains actifs incorporels tels que la Marque, la Relation client Minvasys, la plateforme technologique Xposition, ou la licence Capella Peel Away n'a été comptabilisée (se référer à la note 3 des annexes aux comptes consolidés).
- Les dettes fournisseurs incluent des factures non parvenues depuis plusieurs années, au titre des programmes cliniques du Groupe et de droit de propriété intellectuelle, pour un montant total de 1 187 K€ (se référer à la note 6.5 des annexes aux comptes consolidés).
- Le passif de la Société inclut une dette de 1 171 K€, reconnu dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16, et correspondant à l'ensemble des loyers futurs au titre des contrats de location du groupe, jusqu'au terme de ces engagements (dont notamment les loyers futurs des locaux occupés par le Groupe pour un montant total de 883 K€)

Afin de donner une vision claire de sa situation financière, la Société a établi le tableau suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2019
Trésorerie disponible au 30 juin 2019	8 054
Stocks et en-cours	1 886
Créances clients et comptes rattachés	2 567
Autres créances	1 335
Autres actifs financiers courants	215
Actifs à réaliser avant la liquidation	6 003
Provisions des coûts futurs	-7 425
Dettes financières court terme	-1 171
Fournisseurs et comptes rattachés	-3 991
Autres passifs	-1 297
Passifs exigibles à terme	-13 883
Boni de liquidation attendu	174

La Société attire l'attention du lecteur sur le fait que le versement d'un boni de liquidation est notamment conditionné à la réalisation de l'ensemble des éléments de l'actif présentés ci-dessus avant la fin de la période de liquidation, et qu'il pourrait également être majoré par une réalisation des actifs meilleure qu'anticipée, ou si la valeur de certains passifs venait à être minorée.

Etat de la situation financière au 30 juin 2019 en valeur liquidative

<i>En milliers d'euros – Normes IFRS¹</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018 ²
Actifs non courants	0	7 435
Actifs courants (hors trésorerie)	6 003	8 386
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 054	9 878
Total de l'actif	14 057	25 700
Total des capitaux propres	174	18 370
Passifs non courants	0	980
Provision courante	7 425	7
Dettes financières à court terme	1 171	202
Autres passifs courants	5 288	6 141
Total du passif	13 883	7 330
Total du passif et des capitaux propres	14 057	25 700

Dans le cadre évoqué ci-avant, les actifs ont été réévalués à leur valeur de « liquidation ». Des dépréciations ont ainsi été comptabilisées pour un montant total de -10 145 K€.

Les stocks de produits finis ont par ailleurs été valorisés à leur valeur réalisable, c'est-à-dire à la valeur à laquelle la Société estime être en mesure de vendre ces produits. Cette revalorisation a entraîné la comptabilisation d'un produit d'un montant de 942 K€.

L'ensemble des charges et des produits à venir jusqu'à l'arrêt de l'activité de la Société estimé au 30 novembre 2019 et nécessaires à la liquidation effective de la société estimée le 31 mars 2019, a été estimé et comptabilisé sur une ligne spécifique du bilan pour un montant total de 7 425 K€. Cette provision comprend notamment les dépenses de personnel comprenant des salaires jusqu'à la sortie des effectifs et le coût du licenciement de l'ensemble des salariés pour un montant total de 4 942 K€, les coûts en attente de facturation et engagés à la date d'arrêt des comptes, ainsi que les coûts nécessaires à la dissolution de la Société.

D'autres produits et charges opérationnels en lien avec le projet de liquidation du Groupe ont été comptabilisés pour un montant net de 220 K€.

Ces ajustements impactent le résultat du Groupe à concurrence de -16 406 K€ et sont présentés au sein de la ligne Autres produits et charges opérationnels du compte de résultat.

Le Groupe a également appliqué la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019, et a ainsi reconnu une dette financière d'un montant de 1 171 K€, correspondant aux loyers futurs jusqu'au terme des contrats de location du Groupe.

¹ Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels consolidés ont été effectuées.

² L'acquisition de MINVASYS par STENTYS a été finalisée le 30 avril 2018 et son activité est consolidée à partir du 1^{er} mai 2018.

Résultats semestriels 2019

<i>En milliers d'euros – Normes IFRS³</i>	30 juin 2019	30 juin 2018 pro forma ⁴	30 juin 2018 ⁵
Chiffre d'affaires	5 063	5 506	3 639
Autres produits	50	10	2
Total des produits	5 113	5 516	3 642
Coût des marchandises vendues	-2 831	-3 122	-2 070
Frais de Recherche et Développement	-630	-1 036	-817
Coût de Ventes et marketing	-2 290	-2 612	-2 359
Frais généraux	-1 151	-1 585	-1 252
Paiement fondé sur des actions	0	-40	-40
Perte opérationnelle courante	-1 789	-2 878	-2 898
Autres produits et charges opérationnels	-16 406	-112	-112
Perte opérationnelle	-18 195	-2 990	-3 010
Résultat financier	107	-127	-128
Perte nette	-18 089	-3 117	-3 138

Au cours du 1^{er} semestre 2019, les principaux indicateurs financiers de STENTYS ont évolué de la manière suivante :

- Le chiffre d'affaires a atteint 5,1 M€, soit une hausse de 39% par rapport au 30 juin 2018 résultant de la consolidation du chiffre d'affaires de MINVASYS, à compter du 30 avril 2018. Ce chiffre est cependant en baisse de 8% par rapport au chiffre d'affaires pro forma⁶ du premier semestre 2018, soit 5 506 K€.
- Fortement impacté par les difficultés d'approvisionnement auxquelles le Groupe a fait face au cours du semestre, les ventes du stent Xposition S chutent de -33% en valeur et -38% en volume sur le 2^{ème} trimestre 2019 ;
- La marge brute hors revenu des licences (autres produits) s'est élevée à 44% au 30 juin 2019 contre 43% au 30 juin 2018. Au 1^{er} semestre 2018, la marge brute avait été fortement dégradée par des provisions pour dépréciation des stocks, comptabilisées dans le coût des marchandises vendues. Malgré l'absence de dépréciations au 1^{er} semestre 2019, la marge brute a été limitée par les augmentations tarifaires imposées par les sous-traitants du Groupe ;
- Les dépenses de recherche et développement ont baissé de 23% par rapport au 1^{er} semestre 2018, compte tenu de la fin de certains projets de recherche et développement ;
- Les dépenses de ventes et marketing et les frais généraux ont diminué respectivement de 3% et de 8% en lien avec la baisse de l'activité ;
- Le résultat financier comprend les écarts de conversion liés aux filiales américaines pour 110 K€, recyclés dans le compte de résultat en vue de la clôture de la filiale ;
- La trésorerie du groupe s'élève à 8,1 M€ au 30 juin 2019 et pour rappel, reste constante au 30 septembre 2019 (cf. communiqué publié par la Société le 11 octobre 2019) du fait d'encaissements de commandes payées comptant et d'une production limitée au 3^{ème} trimestre 2019.

³ Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels consolidés ont été effectuées.

⁴ L'acquisition de la société MINVASYS par STENTYS a été finalisée le 30 avril 2018 et son activité est consolidée à partir du 1^{er} mai 2018. Ces chiffres ont été calculés pour donner une vision comparable de l'activité du groupe comme si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2018.

⁵ L'acquisition de MINVASYS par STENTYS a été finalisée le 30 avril 2018 et son activité est consolidée à partir du 1^{er} mai 2018.

⁶ Chiffres pro forma non revus par les commissaires aux comptes, présentés selon la norme IFRS 15. L'acquisition de la société MINVASYS par STENTYS a été finalisée le 30 avril 2018 et son activité est consolidée à partir du 1^{er} mai 2018. Ces chiffres ont été calculés pour donner une vision comparable de l'activité du groupe comme si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2018.

Principaux faits marquants du 1^{er} semestre 2019 et événements récents

- **Décès du dirigeant**

Le 10 mai 2019, la Société a annoncé le décès de son dirigeant, Monsieur Christophe Lottin, à la suite d'une maladie grave dont le cours s'était drastiquement accéléré. Le conseil d'administration du même jour a décidé que Monsieur Michel Darnaud, alors président du conseil d'administration de la Société, assurerait la direction du Groupe en qualité de Président Directeur Général.

- **Projet de dissolution anticipée de la Société**

Le 22 juillet 2019, la Société a annoncé l'échec d'un processus de recherche de partenaire stratégique et la décision du conseil de proposer aux actionnaires la dissolution anticipée de la Société (cf. communiqué de presse du 22 juillet 2019). Cette publication a entraîné une suspension de la cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Paris.

- **Disposition transitoire relative à l'autorisation de commercialisation du stent Amazonia SIR**

Dans le cadre d'un processus de renouvellement de marquage CE, la Société a reçu en date du 2 août 2019 une demande des autorités de santé françaises faisant suite à l'annonce de son projet de dissolution et visant à suspendre la commercialisation de son stent Amazonia Sir dans le cadre d'une disposition réglementaire transitoire. Le 7 octobre 2019, la Société a été autorisée à reprendre la commercialisation de ce produit jusqu'au 8 janvier 2020.

- **Non renouvellement du contrat de distribution du ballon DEVOIR**

Le Groupe distribue un ballon coronaire actif dans le cadre d'un accord de distribution signé en 2018 et arrivant à échéance en novembre 2019. Ce contrat ne sera pas renouvelé à son échéance du fait d'une décision unilatérale du fabricant. Les ventes de ce produit s'élèvent à 388 K€ au 30 juin 2019. Le Groupe poursuit la commercialisation de ce produit jusqu'au terme du contrat.

- **Arrêt des études WIN et SIZING**

Dans le cadre de son projet de dissolution anticipée, la Société ne recrutera plus de nouveaux patients dans le cadre des registres cliniques WIN et SIZING, afin de clore ces études au 30 octobre 2019. L'arrêt de ces études n'a pas donné lieu à la comptabilisation de provisions supplémentaires significatives.

Assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2019

L'assemblée générale extraordinaire de STENTYS se tiendra le **21 octobre 2019** à 16h00 à l'hôtel Bedford situé 17 rue de l'Arcade, 75008 Paris.

Les documents préparatoires à cette assemblée, dont le formulaire de vote par correspondance, sont disponibles sur le site web de la société www.stentys.com, rubrique **Investisseurs / Assemblée générale**.

Dans la mesure où vous seriez actionnaire de STENTYS et que vous souhaiteriez participer au vote des résolutions, vous pouvez :

- voter via le portail web de votre banque, si cette dernière est adhérente à la plateforme VOTACCESS,
- voter par correspondance, selon les modalités indiquées dans le Guide de participation présent sur le site web de STENTYS,
- y assister personnellement, en demandant une carte d'admission.

Dans l'éventualité où le quorum ne serait pas atteint, l'assemblée générale sur 2nde convocation aurait lieu le **14 novembre 2019 et votre vote par correspondance resterait valable et comptabilisé**.

À propos de STENTYS

Le groupe STENTYS développe et commercialise des solutions cardio-vasculaires peu invasives pour les besoins de la cardiologie interventionnelle. Sa large gamme de produits innovants, composée de stents actifs, de ballons coronaires et à élution médicamenteuse et d'accessoires cardiovasculaires, est commercialisée dans plus de 60 pays. Grâce à son produit phare, Xposition S, le stent auto-apposant qui s'adapte aux vaisseaux de diamètre variable et permet de traiter les pathologies artérielles complexes, et à son portefeuille de ballons et d'accessoires, STENTYS couvre l'ensemble des indications coronaires.

Plus d'informations sur www.stentys.com.

STENTYS

André Lerebours
Directeur financier
Tél. : +33 (0)1 44 53 99 42
investor@stentys.com

NewCap

Investor Relations / Strategic Communications
Dusan Oresansky / Alexia Faure
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 92
stentys@newcap.eu

STENTYS est coté sur le Compartiment C d'Euronext Paris
ISIN : FR0010949404 – Mnémonique : STNT

Ce communiqué contient des déclarations prévisionnelles portant sur les activités de la Société et ses perspectives. Ces déclarations prévisionnelles sont basées sur de nombreuses hypothèses concernant la stratégie présente et future de la Société et l'environnement dans lequel elle évolue qui pourraient ne pas être exactes. Ces déclarations prévisionnelles reposent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres éléments qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent substantiellement des résultats, de la performance ou des réalisations énoncés ou sous-entendus par ces déclarations prévisionnelles. Ces éléments incluent, entre autres, les risques associés au développement et à la commercialisation des produits de la Société, l'acceptation par le marché des produits de la Société, sa faculté à gérer sa croissance, l'environnement compétitif relatif à son secteur d'activité et aux marchés dans lesquels elle évolue, sa faculté à faire respecter ses droits et à protéger ses brevets et les autres droits dont elle est propriétaire, les incertitudes liées à la procédure d'autorisation auprès de la U.S. FDA, le rythme de recrutement des patients pour le besoin des études cliniques plus lent que prévu, les résultats des études cliniques et d'autres facteurs, notamment, ceux décrits à la section 4 « Facteurs de risque » du document de référence 2016 de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 novembre 2017 sous le numéro D.17-1084, telle que modifiée le cas échéant